

cette année. S'il en est ainsi, il nous manquera encore 90,000 maisons, compte tenu seulement de l'objectif établi par le Conseil économique du Canada, sans parler du demi-million de familles qui habitent des maisons inférieures aux normes. A cause des taux d'intérêt accrus, il est à peu près impossible aux personnes dont le revenu ne dépasse pas \$8,000 d'avoir leur propre maison.

L'autre jour, dans un de ses discours électoraux, le ministre des Transports a dit qu'aujourd'hui le travailleur ne peut se permettre de se construire une maison. Je le félicite d'avoir découvert cette évidence. Je ne puis le féliciter, ni lui ni ses collègues, de ce qu'ils ont fait pour remédier à la situation. Le prix des terrains aménagés a monté de 40 p. 100 depuis 1964. La famille moyenne au Canada doit aujourd'hui payer au-delà de 30 p. 100 de son revenu pour se loger, alors que d'après le Conseil national du bien-être, le plus qu'une famille peut se permettre de payer pour le logement est de 20 à 25 p. 100.

Dans cet exposé très sommaire de l'économie, je dirais au ministre que sa déclaration optimiste d'hier sur le progrès continu de notre économie n'a ni rime ni raison. A mon sens, l'économie régresse, le chômage augmente, le coût de la vie monte à un rythme accéléré, nous ne répondons pas au besoin de logements au Canada et l'état actuel de notre économie constitue une accusation contre le gouvernement et ses politiques. Quiconque connaît les faits ne saurait se réjouir quand le ministre vient tenter de nous dire ici, comme il l'a fait hier soir, que tout va bien dans le monde et que le ministre est bien à sa place.

Que se propose le gouvernement à ce sujet? Il a commencé par une mesure fiscale. Le bill C-193 a été présenté et rejeté. Inutile de revenir sur les circonstances de l'événement. La mesure prévoyait une surtaxe de 5 p. 100 sur les traitements et les salaires. Je crois qu'il faut savoir gré à la Chambre d'avoir rejeté ce projet de loi. A la longue, il finira par se féliciter de sa propre maladresse et de sa propre sottise, qui ont permis le rejet du bill, car s'il avait été adopté, c'eût été une erreur catastrophique. Maintenant, le ministre propose une autre mesure. Au lieu de la surtaxe de 5 p. 100 sur l'impôt sur le revenu des particuliers, il suggère un impôt de 3 p. 100 sur le revenu des particuliers, le seuil passant de \$100 à \$200 et aucun plafond n'étant prévu, ainsi qu'une surtaxe de 3 p. 100 sur le revenu des sociétés canadiennes.

Il ne fait pas de doute que c'est mieux. Au moins, le ministre a supprimé le plafond de sorte que tout le monde payera la surtaxe, qu'il a d'ailleurs abaissée de 5 à 3 p. 100. Il s'est décidé à passer une partie du fardeau aux sociétés. Toutefois, cela revient à essayer de traiter une tumeur maligne avec un morceau de sparadrap. Pour sûr, il s'agit d'un refus bien net d'attaquer de front les problèmes qui assaillent le pays. Tout d'abord, le ministre se propose d'imposer une surtaxe de 3 p. 100 sur les revenus des particuliers et des sociétés, tout cela fondé sur un barème déjà inéquitable et injuste en soi. Le parti néo-démocrate réitère que le gouvernement n'a pas le droit d'imposer une taxe quelconque tant qu'il n'aura pas refondu notre régime fiscal pour le fonder sur une base raisonnable et équitable.

• (3.30 p.m.)

Le ministre était à la recherche de \$185 millions. Il a abaissé ce montant en disant qu'il réduirait les dépenses de 75 millions, de sorte qu'il n'aura besoin que de 110 millions. Si le ministre avait été disposé à accepter une des recommandations fondamentales du rapport Carter, à exiger des compagnies de pétrole, des compagnies d'assurance et des compagnies minières qu'elles paient non pas un impôt spécial, mais les mêmes impôts que toute autre société, et à supprimer les concessions spéciales dont jouissent ces entreprises, il aurait pu obtenir des recettes supplémentaires de 200 millions. Nous prétendons qu'aussi longtemps que le gouvernement ne sera pas disposé à demander aux profiteurs de payer leur part d'impôts, il n'a pas le droit d'exiger des contribuables qu'ils en paient davantage.

Certes, le point le plus fondamental, c'est que la solution ne consiste pas à accroître les impôts ou à restreindre les services essentiels du gouvernement. C'est une théorie désuète qui ne nous semblait plus reçue depuis les années 30, et qui a été rejetée par Franklin Delano Roosevelt et lord Keynes. La solution à notre situation actuelle consiste sûrement à stimuler la productivité. Si nous suivions les recommandations du Conseil économique du Canada et si nous réduisions le chômage de 3 p. 100 tout en augmentant effectivement notre produit national brut de 5½ ou 6 p. 100, il n'y aurait pas d'inflation.

Le gouvernement ne s'attaque pas au problème par le bon bout. La solution, d'après lui, consiste à taxer davantage le salarié et les sociétés. Je ferai remarquer que l'augmentation de l'impôt sur les sociétés aura un effet inflationniste, car il se répercutera sur le consommateur par le biais des prix de détail.